



SMU - La Rosière St-Bernard

**COMpte RENDU
CONSEIL SYNDICAL DU 18 MARS 2021**

Date de convocation :
Date d'affichage :
membres en exercice :
membres présents :
membres absents :

15 mars 2021
15 mars 2021
10
8
2

Le 18 mars 2021 à 18h, les membres du Conseil syndical, élément convoqué, se sont réunis dans la salle de la Funitière du Villaret à Montvalezan, sous la présidence de Jean-Claude Frassard.

Étaient présents : Jean-Claude Frassard, Thierry Gaide, Thibault Guidet, Dominique Maïtre, Jean-Pierre Maïtre, (Montvalezan), Lionel Apin, Christel Mailhe, Mathieu Leducq (Sectz).

Étaient absents : Stéphanie Gaide (Montvalezan)

Étaient excusés : Pierre Maze (pouvoir à Thibault Guidet)

Invités : Jean Régaïd, Anne Dorothee Gross, Didier Charvet

Honoré ARPIN est désigné à l'unanimité secrétaire de séance

D2021_01 : Rencontres métaphysiques – Tarifs « Saison 2021/2022 » - Approbation

Tratado de Bautismos Metamoros

Les membres du Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVENT les tarifs, tel que proposés par la SAS « Domine Skiable de la Rosière » et portés à la présente délibération.

卷之三

Monseigneur le Président présente aux membres du Conseil syndical du SIVU "La Rosière - Saint-Bernard" le compte de gestion de l'année 2020 établi par le receveur municipal de Bourg St Maurice, comme suit :

卷之三

	Investissement	Fonctionnement
Révenues	- €	685 624,51 €
Dépenses	- €	682 797,61 €
Solde d'exécution	- €	2 826,90 €

Les chiffres étant en tout points identiques à ceux du compte administratif 2020, le President

Les membres du Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité : APPROUVENT le compte de gestion 2020 du SIVU "La Rosière - Saint-Bernard" tel que présenté.

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil syndical du SIVU "La Roche Saint-Bernard", le compte administratif de l'année 2020 établi par le service des finances de la

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Fonctionnement	682 797,61 €	685 674,51 €	2 826,90 €
Investissement	- €	- €	- €

Monsieur le Président quitte la salle le temps du vote.
Les chiffres étant en tous points identiques à ceux du compte de gestion de l'année 2020, établi par les services du receveur municipal et approuvé par la délibération précédente du conseil, il est proposé d'approuver le compte administratif 2020.

Les membres du Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité ; APPROUVENT le compte administratif 2020 du SIVU "La Rosière Saint Benoît" tel que présenté.

D2021_04 : Affectation du résultat 2020 - Approbation.

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil syndical du SIVU "La Rosière Saint Bernard", le résultat d'exécution de l'année 2020, récapitulé ci-dessous :

Résultats d'exédition		
	Investissement	Fonctionnement
Réport 2019	- €	6 105,39 €
Affectation obligatoire		- €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		
Résultat 2020	- €	2 826,90 €
Résultat cumulé à affecter	- €	8 932,29 €
Pour 2020		

Monsieur le Président propose l'affectation du résultat de l'année 2020, comme suit :

Affectation de résultats		
	Investissement	Fonctionnement
Résultat à affecter	- €	8 932,29 €
Affectation obligatoire 1068		- €
- Excédents de fonctionnement capitalisés		
Résultat à reporter au Budget primitif 2021	- €	8 932,29 €

Les membres du conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVENT l'affectation du résultat qui sera inscrite au compte 002 du budget primitif 2021.

D2021_05 : Budget primitif 2021 - Approbation.

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil syndical du SIVU "La Rosière Saint Bernard", le projet de budget primitif de l'année 2021, récapitulé ci-dessous :

Budget primitif 2021		
	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	285 232,29 €	276 300,00 €
RESULTAT 2019 REPORTÉ		8 932,29 €
TOTAL SECTION	285 232,29 €	285 232,29 €
FONCTIONNEMENT	- €	- €
INVESTISSEMENT	- €	- €
RESTES À REALISER		
RESULTAT REPORTÉ		

TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT

	- €	- €
	285 232,29 €	285 232,29 €

Discussions

Autour de la bonne prise en compte et mise en valeur de la commune de Stéz dans la communication liée aux dépenses portées par le STIVU.

Les membres du conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVENT le budget primitif pour l'année 2021 après reprise du résultat définitif et son inscription au compte 002.

QUESTIONS DIVERSES**1 - Point de situation hiver 2020-2021 - Comptes tenu de l'Etat**

J Régaldo - JB Lemoyne, secrétaire d'Etat en charge du tourisme, aurait indiqué que la saison est désormais terminée pour les domaines skiables
Concernant les indemnités, nous n'avons rien reçu et aucun écrit ; mais information fiable de dédommagement 70% des charges indemnisées qui pèse 70% du CA soit 45% final.

Dédommagement établi sur la base d'une moyenne des 3 années 2017-2018-2019 ; ce n'est pas une bonne nouvelle car le Mont Valaisan (2019) - ne comprenait donc que pour 1/3 ... et par ailleurs, nous sommes indemnisés sur la base du passe alors qu'on aurait du bénéficier cet hiver de 1500 nouveaux lit.

2 - Eté 2021

J Régaldo - Ouverture 7/7 teléski Roches Noires
Date = 3 juillet au 27 août ; soit 8 semaines

A noter, pour le moment, le détret de fermeture des remontées en mécaniques est toujours en vigueur - il faudra espérer qu'il soit levé pour l'été

Tarif de l'Eté 2021 = inchangé par rapport à été 2020

3- Calendrier hiver 2021-2022
J Régaldo - Ouverture le 11 décembre 2021
Nos vacances scolaires de paques 2022 = toujours tardives = dn 9 avril au 8 mai 2022
Nécessaire du lobbying auprès de l'Etat - pour reculer les vacances sur avril
Permettre envisage le dimanche 24 avril

4 - Information - Pricing dynamique - une évolution à envisager à l'avenir

AD GROS - En fonction du débit de réservation, de la demande des clients - on fait évoluer le tarif - toujours à la hausse en partant d'un prix bas - le prix maximum sera celui appliqué en crise - pour faire du pricing dynamique, il faut un tarif de départ à environ -30%

5 - Investissements DSR 2021

J Régaldo - Mesure de hauteur de neige dans les domenches

Autres investissement SOFTVAL(60%)DSR (40%) avec investissement de 2 780 K€ HT sur 2021 et 2022 - Club House Golf - c'est l'exemple parfait de la diversification en amenant de la clientèle qui se servent du « business » de l'hiver

6 - Dossiers à l'étude

6.1 - Retraite Collinaire

J Régaldo - point dossier -
Dossier d'autorisation environnementale en cours - Dépose de nos compléments « n°2 » pour fin avril

Etude publique envisagée mi-juillet et - mi-septembre
Point sur les dépenses d'études d'ores et déjà engagées 124 574 € en études

Travaux lac + trésors = 8 millions d'euros (4 millions pour la retenue et 4 millions sur itinéraux montfond / lansaz)

Fait remarquer - Nous avons une DSP jusqu'à 2039 mais c'est un enjeu pour la pérennité de la station au-delà de 2050

6.2 Liaison Italie

Dépose du permis envisagé en fin d'année 2021

6.3 Petit Bois

J Régaldo - Nous avons modifié notre approche - nous avons confié mission d'étude à INGELO (vision experte d'aménagements de domaines skiables) - l'objectif = avoir une vision plus large avec notamment le Front de Neige des Bouchens

DSP = 8% d'investissement par rapport au CA réalisé - sur période 2021-2032 = 15 millions
- du coup cela veut dire qu'on ne peut pas faire tous les projets - qu'est ce qui prioritaire ?

JC Fraissard - j'avais prévu de faire un bilan DSP - particulier sur la réalisation des liens touristiques - interroge Sézé - où en êtes-vous dans la réalisation de votre PJJ, notamment sur la prévision de réalisation de liens touristiques ?

Lionel Arpin - Plan de zonage à la fin de l'année

JC Fraissard - rappelle - à la DSP - il y avait des liens de prévus sur Sézé - sans parler de ces grands projets - si les liens ne se font pas, cela remet en cause l'équilibre de la DSP - sachant que chez nous, nous avons fini le programme et atteint nos engagements

Nous devrons avoir ce débat dans l'année 2021 - il faut anticiper.

6 - Liaison Câblée

L Arpin - nous avons eu RDV avec société good match + RDV avec le SCOT - de la nécessité de prévoir des études sur l'impact du vent sur le bon fonctionnement de l'équipement

Les études « vents » et « flane store » n'ont jamais été faites

Si on modifie le tracé pour s'éloigner un peu plus du vent - le Bevêtre est abandonné - nous prévoyons de faire les liens dans Sézé

JC Fraissard - évoque la compatibilité SCOT - sondage - « se mettre autour de la table et qu'on avance sur le dossier ensemble » - propose de créer un groupe travail

L Arpin - « oui bien sûr, c'est ce qu'on fait »

6 - Navettes et ski bus

JC Fraissard - informe - nous allons valider dans 3 jours, le fait que la CCHT ne prendrait pas la compétence Mobilité (ici LOM) - parallèlement - d'après le technicien de la Région AuRA - il n'y a rien d'intéressant

D Charvet - à noter, une convention doit être établie avec La Région d'ici juillet 2021 - pour durée de 6 ans - cette convention est primordiale stratégiquement notamment sur les questions skibus - lors de la dernière rencontre avec M Pirat de la Région, cetci-ci serait prêté à étudier la possibilité d'intégrer les Ski Bus sur les horaires « hors ski » (avant 9h et après 17h)

T Gaide - toutes les négociations avec la Région vont transiter via la CCHT - objectif de négocier un tout pour chacune de nos collectivités - il y a évidemment de points à négocier

J Régaldo - En synthèse, dépenses totales pour la réalisation de ces grands dossier =

Retraite = 8 M€

Liaison Italie = 15 M€

Petit Bouchens = 10 à 15 M€

7 - Forfait « pro » Haute Tarentaise

J Régaldo - bases de travail - compte tenu des contraintes de DSP variables d'une station à l'autre - on gendarrait un forfait saison « pro » dans les stations - on harmonise - et il y aura un supplément Haute Tarentaise à définir
Après cela, vient la question, le fait-on pour les clients ?

M Leclercq - effectivement - première étape - forfait pro pour qu'ils puissent venir avec leurs clients sans passer par les caisses des renonciations météorologiques
Seconde étape du travail - pour les clients - plutôt réfléchir sur des forfaits semaines « haute hiver/étape » - sur le principe du forfait olympique, il y a quelques années
Exemple du forfait Haute Maurienne

JC Frissard - indique - Eric Charavel, président de la compagnie des guides et accompagnateurs de la Vanoise, souhaitait que les accompagnateurs puissent profiter de ce forfait

M Leclercq - pour l'instant concernerait les moniteurs et les guides, puis dans un second temps, les accompagnateurs, moniteurs de parapentes

Fin de séance à 20h15

Le Secrétaire
Lionel ARPIN

Le Président,
Jean-Claude Frissard.

